

COMMUNE D'UCCLE
Service de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29

B – 1180 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : ES/vp U 76F° 303
N/Réf : AVL/UCL-2.234/s.416
Annexe : 1 dossier

Monsieur,

Objet : UCCLÉ. Rue Joseph Bens, 57/1.
Réaffectation et transformation du sous-sol en logement.

En réponse à votre lettre du 13 juillet 2007, en référence, reçue le 18 juillet, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 22 août 2007, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis suivant.

La demande consiste à régulariser des travaux de réaffectation et de transformation du sous-sol réalisés en 2002. La maison qui était à l'origine unifamiliale est alors divisée en 4 appartements. Le sous-sol a été entièrement réaménagé, la porte de garage a été remplacée par une grande baie vitrée; il constitue un duplex avec le rez-de-chaussée.

L'objet de la demande ne met pas en péril l'arbre sauvegardé, ni sa perception. Cependant, la C.R.M.S. n'encourage pas ce type de réaffectation qui correspond rarement à une amélioration des conditions d'habitabilité. Dans ce cas précis, la hauteur sous plafond ne répond pas aux normes requises. La C.R.M.S. demande à la Commune de rester attentive à cet aspect.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

J. DEGRYSE
Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U., Cabinet du Secrétaire d'Etat.